

Questions aux listes candidates aux élections municipales de mars 2026 à Guipavas

A l'approche des élections municipales, l'Association de Protection de Coataudon Kermeur (APCK) et l'association SaveStangAlar interpellent les listes candidates sur la ville de Guipavas pour connaître leurs positionnements et leurs engagements sur des questions concernant l'aménagement et le développement urbain, la protection de l'environnement, le développement de la vie démocratique à l'échelle locale. Elles les invitent à leur répondre par courriel aux questions formulées par leurs adhérents et listées ci-dessous.

Elles souhaitent également rencontrer les listes candidates pour échanger sur ces différents thèmes. Les réponses écrites et le contenu des échanges lors de nos entretiens seront mis à la disposition du plus grand nombre.

Qui sommes-nous ?

SaveStangAlar est une association loi de 1901, reconnue d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel, créée le 4 décembre 2016.

Ses statuts prévoient qu'elle a pour objet de préserver le cadre de vie des résidents des quartiers de Brest et de Guipavas limitrophes du vallon du Stang Alar, la qualité de l'espace public accessible à l'ensemble de la population, et la biodiversité.

L'APCK est une association loi 1901, créée le 17 mars 2025 par des habitants du quartier de Coataudon à Guipavas. Elle a pour mission la préservation de la qualité de vie de ses habitants et ceux des quartiers limitrophes, la protection de la nature, de la biodiversité et des terres agricoles.

Remarques :

La liste « Ici pour Guipavas » ne nous a pas transmis de réponses directement sur le questionnaire mais a fait le choix de nous rencontrer. La réunion s'est déroulée le lundi 9 mars en présence de Claire Le Roy, Xavier Le Guen et Alain Lamour.

Lors de nos échanges, nous n'avons pas suivi la trame du questionnaire. Et faute de temps, toutes les questions listées n'ont pas pu être abordées. Nous avons néanmoins fait le choix de présenter les réponses obtenues dans ce fichier "questionnaire" et ce même s'il ne constitue pas un compte rendu exhaustif de nos échanges.

Questions aux listes candidates –élections municipales de mars 2026 à Guipavas

La place de la nature en ville et la préservation de la biodiversité en général

L'urbanisme doit devenir le gardien du vivant en sanctuarisant les écosystèmes et en intégrant la biodiversité comme un pilier essentiel de notre résilience climatique.

Préservation et entretien des talus et des chemins creux

Brest métropole est une « ville archipel », où les îlots d'urbanisation sont séparés par des "coupures d'urbanisation", telles que l'espace entre le vallon du Stang Alar et celui du Costour. Dans ces espaces, talus et chemins creux sont essentiels, les services écologiques ou urbanistiques qu'ils rendent n'étant plus à démontrer, ainsi que leur effet sur la qualité de vie des habitants.

Une fois élu(e), considérerez-vous que ces éléments structurants du paysage doivent être sanctuarisés (détaillez le niveau et les modalités de protection) ?

Alain Lamour se déclare « écologiste de terrain ». Il connaît bien le secteur, sa famille y a exploité la ferme familiale sur plusieurs générations. Selon lui, le remembrement des parcelles agricoles dans les années 70-80 est resté limité sur Coataudon-Kermeur-Rody. C'est pourquoi, ce secteur dispose encore d'un linéaire important de talus et de chemins creux.

Le groupe « ICI pour Guipavas » sera attentif à la préservation des caractéristiques agricoles et bocagères de ce territoire.

SaveStangAlar rappelle que l'étude d'une ingénieure agronome de l'Ecole Supérieure des Agricultures d'Angers, réalisée en 2024, a démontré la richesse en biodiversité de la parcelle BA 5 et de ses doubles haies délimitant des chemins creux aujourd'hui inutilisés.

Quelles mesures proposerez-vous pour les préserver des dégâts occasionnés par les tempêtes ?

Non abordé ou non précisé par « ICI pour Guipavas »

Création d'un secteur de protection autour du vallon du Stang Alar

Lors de la modification n°8 du PLUi en avril 2022, SaveStangAlar avait demandé la création d'un secteur de protection autour du vallon du Stang Alar. (Demande renouvelée en juin 2025 lors de la modification n°9 du PLUi). Ce site patrimonial de Brest Métropole mérite une protection spécifique, afin de préserver le caractère des lieux, protéger la biodiversité et les corridors écologiques et prévoir une gestion plus rigoureuse des eaux de ruissellement. Cela suppose

l'établissement de règles d'urbanisme spécifiques et la sanctuarisation de certaines parcelles en zones non-constructibles. Dans sa délibération du Conseil du 29 juin 2022, Brest Métropole indiquait que cette proposition viendra « enrichir la réflexion dans le cadre de la révision du PLUi [prévue en 2027] ». **Les élus de votre groupe, siégeant au conseil de Brest Métropole, soutiendront-ils la création de ce secteur projet ?**

« ICI pour Guipavas » ne se déclare pas contre un « secteur projet » ou une « OAP » qui fixerait des règles particulières d'urbanisme sur certaines parcelles du fait de leurs spécificités (pente, proximité immédiate du vallon, nature du sol, autre...). Les élus issus du groupe et siégeant au conseil de métropole, étudieront ce projet dans le cadre de la révision du PLUi.

L'aménagement et le développement urbain

Projet de gymnase à Coataudon

Ce projet de gymnase porté par la municipalité de Guipavas a fait l'objet d'une enquête publique au printemps 2025, dans le cadre de la modification n°9 du PLUi. Les réserves émises par le commissaire enquêteur ont conduit au retrait du projet avant la délibération du conseil de Métropole le 10 octobre 2025.

Dans ses avis et conclusions, le commissaire enquêteur précise que « le projet d'ouverture à l'urbanisation du secteur de Kervilherm à Guipavas (B5), afin de permettre la réalisation d'un équipement sportif sous maîtrise communale, manque de justification et de précisions sur le projet, le choix du lieu, les accès et l'évaluation environnementale ». « [Il] préconise que l'étude de ce projet soit différée et reprise dans le cadre de la révision du PLU »

En outre, il demande « d'établir une concertation avec les riverains pour réétudier le projet de salle de sport, rechercher un lieu plus adapté à un équipement pour les écoles en tenant compte des accès, dans un environnement préservé. »

Avez-vous l'intention de suivre les recommandations issues de l'enquête publique ?

Le groupe « ICI pour Guipavas » prendra en compte les réserves du commissaire enquêteur : il fera une véritable étude de besoin, adoptera d'autres méthodes permettant une réelle concertation avec toutes les parties prenantes, réfléchira à un lieu plus adapté, prendra en compte l'impact environnemental du projet...

Le groupe « ICI pour Guipavas » évoque un projet différent avec la création d'une salle pour les scolaires dans le quartier de Coataudon et une salle plus grande nommée « Palais Des Sports » à destination de toutes les associations de Guipavas et qui serait implantée au niveau du boulevard de Lavallot.

Saturation des axes de circulation

Il n'aura échappé à aucun Guipavasien que les routes et les rues de notre commune supportent une circulation autoroutière devenue quasi-insupportable au fil des dernières années. Aux heures de pointes, nous assistons à une réelle saturation des axes. Certes, notre commune se situe à l'une des « entrées névralgiques » de la métropole brestoise mais les habitants attendent des actions concrètes de leurs élus pour traiter ce problème. Car il dégrade de façon très large leur qualité de vie : nuisances sonores, pollution de l'air, difficulté de déplacements, sécurité routière, etc...

Si vous êtes élu(e), quelles solutions compterez-vous apporter pour traiter ce problème ?

Le groupe « ICI pour Guipavas » reconnaît le phénomène de croissance importante du trafic routier sur Guipavas, y compris le boulevard de Coataudon. Il précise que les ralentissements et la saturation observés à certaines heures concernent toute la métropole brestoise.

Selon « ICI pour Guipavas », le co-voiturage est particulièrement peu utilisé sur notre métropole. C'est un axe d'amélioration à travailler. Il faut aussi travailler sur l'offre de transport en commun (création de nouvelle desserte, augmentation de la fréquence sur certaines lignes, halte ferroviaire au Douvez...)

Le boulevard de Coataudon subit de plein fouet ce phénomène. Pourtant, de nouveaux projets urbains, déjà validés, verront le jour le long de cet axe principal. De futurs lotissements sont également envisagés à Coataudon, faisant craindre une « asphyxie routière » du quartier.

Vous engagerez-vous à mettre en adéquation le développement urbain avec les réelles capacités de la voirie à absorber toute circulation supplémentaire induite ?

L'APCK fait remarquer que les « gains potentiels » générés par ces mesures proposées seront dérisoires si la municipalité continue à accorder des permis de construire sans tenir compte des capacités routières du secteur.

Amélioration de la démocratie à l'échelle de la ville et des quartiers

Le désamour et la défiance envers les élus ne sont pas des phénomènes isolés, mais symptomatiques d'une crise plus profonde au sein de notre société. A l'échelle locale, les habitants se sentent tenus à distance des décisions prises par les élus dans diverses commissions ou en conseil municipal. Il est impératif de restaurer la confiance entre les citoyens et leurs représentants non seulement pour la santé de notre démocratie, mais aussi pour l'avenir de notre collectivité.

Faire des assemblées de quartier un véritable outil de démocratie locale

A Guipavas, nous avons la chance de disposer d'assemblées de quartier. Le site internet de la ville annonce fièrement que « ces instances sont [...] imaginées comme des lieux de discussions et d'échanges d'informations. Mais plus que cela, elles doivent aussi être force de proposition et de concertation sur toutes les questions liées à la vie locale. En effet qui, mieux qu'un résident, peut connaître les besoins de son quartier ? Nous voulons donc les associer aux projets qui les concernent. Qu'ils en soient même le moteur. Tous les sujets améliorant la vie quotidienne pourront y être abordés. »

Pourtant nombreux sont les Guipavasiens qui n'ont jamais entendu parler de ces assemblées. Combien d'entre eux ont-ils eu l'opportunité d'être associés à un projet au sein de ces assemblées ? Quand se réunissent-elles ? Sont-elles publiques ? Leur ordre du jour est-il communiqué au préalable ? Puis-je consulter les comptes-rendus ? Comment sont désignées les personnes qui la compose ?

Pour remplir les objectifs annoncés, faciliter et encourager la démocratie à l'échelle des quartiers, il faut réformer ces assemblées de quartier.

Si vous êtes élu(e), vous engagerez-vous à ouvrir les réunions des assemblées aux habitants du quartier, à leur communiquer avec un préavis suffisant les dates et l'ordre du jour des réunions, à garantir le respect du calendrier annoncé ainsi que la diffusion systématique d'un compte rendu ?

Le groupe « ICI pour Guipavas » souhaite renforcer le rôle des assemblées de quartier :

- **Création de deux assemblées au centre-ville au lieu d'une seule actuellement**
- **Une réunion plénière annuelle qui rassemble toutes les assemblées**
- **Chaque assemblée de quartier se tiendra au moins une fois par an en fonction des sujets à aborder.**
- **Désignation d'un élu référent par quartier**
- **Avis consultatif des assemblées sur les projets structurants.**

L'APCK estime qu'il faut aller plus loin :

Il faut revoir les moyens d'information et de communication des assemblées à l'échelle des quartiers : constitution des assemblées, diffusion ODJ et comptes-rendus, permettre systématiquement aux riverains d'y assister s'ils en font la demande préalable (tout en fixant une jauge max).

Conseils municipaux filmés

Un moyen simple et efficace pour « ouvrir les portes » des conseils municipaux et recréer un lien direct et concret entre les élus et les administrés serait de filmer chaque conseil et permettre son visionnage en replay via le site de la mairie. **Y êtes-vous favorable ?**

Le groupe « ICI pour Guipavas » y est favorable.

Accès aux documents administratifs

Si vous êtes élu(e), vous engagez-vous à donner accès aux documents administratifs dans le cadre fixé dans le livre III du code des relations entre le public et l'administration (CRPA) à tout administré et toute association qui en ferait la demande ?

Le groupe « ICI pour Guipavas » s'y engage. En particulier, dans le cadre du projet de gymnase, il s'engage à transmettre en toute transparence les études environnementales du futur dossier.

SaveStangAlar indique que la CADA a répondu à notre requête : les études environnementales mises en avant par M. le Maire sont communicables. De ce fait nous avons à nouveau demandé par courrier AR du 11 février que ces études nous soient enfin communiquées sous un délai d'un mois.